

Page: 1/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.08.2015 Numéro de version 1 Révision: 14.08.2015

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

- · Nom du produit: BRUCELLA CONTROL SERUM, Lyoph. (q.s. ad 1 mL)
 - · Code du produit: 63240
- Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Emploi de la substance / de la préparation
- Dispositif médical de diagnostic in vitro ou composant.
- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
 - · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3 boulevard Raymond-Poincaré 92430 Marnes-la-Coquette Phone: +33 (0)1 47 95 60 00 Fax: +33 (0)1 47 41 91 33

e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

Bio-Rad laboratories (Canada) Ltd. 2403 Guénette Montreal, Montréal (Québec) H4R 2E9 Phone: (800) 361-1808

Fax: (514) 334-0872

- · Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange

Acute Tox. 5 H303 Peut être nocif en cas d'ingestion. Acute Tox. 5 H313 Peut être nocif par contact cutané.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

Xn; Nocif

R22: Nocif en cas d'ingestion.

R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long

terme pour l'environnement aquatique.

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement: Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· Éléments d'étiquetage

· Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

(suite page 2)



Page: 2/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 17.08.2015 Numéro de version 1 Révision: 14.08.2015

Nom du produit: BRUCELLA CONTROL SERUM, Lyoph. (q.s. ad 1 mL)

(suite de la page 1)

- · Pictogrammes de danger Néant
- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Azide de Sodium

· Mentions de danger

Peut être nocif en cas d'ingestion.

Peut être nocif par contact cutané.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- · Autres dangers
 - · Résultats des évaluations PBT et vPvB
 - · PBT: Non applicable.
 - · vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
 - · Description: Mélange avec des additifs dangereux.

· Composants dangereux:		
26628-22-8 Azide de Sodium	T+ R28 N R50/53 R32 Acute Tox. 2, H300 Aquatic Chronic 1, H410	0,1-2,5%

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
 - · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
 - · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
 - · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
- · Indications destinées au médecin:
 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

CA



Page: 3/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.08.2015 Numéro de version 1 Révision: 14.08.2015

Nom du produit: BRUCELLA CONTROL SERUM, Lyoph. (q.s. ad 1 mL)

(suite de la page 2)

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
 - · Moyens d'extinction :

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Conseils aux pompiers
 - · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection.
- · Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
 - · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de poussière.

Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
 - · Stockage:
 - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
 - · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
 - · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 4)



Page: 4/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.08.2015 Numéro de version 1 Révision: 14.08.2015

Nom du produit: BRUCELLA CONTROL SERUM, Lyoph. (q.s. ad 1 mL)

(suite de la page 3)

· Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

26628-22-8 Azide de Sodium

EL (Canada) Valeur momentanée: C 0,29* mg/m³, C 0,11** ppm *sodium azide;**hydrazoic acid vapour

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
 - · Protection respiratoire: Protection respiratoire recommandée.
 - · Protection des mains: Gants de protection
 - · Protection des yeux: Lunettes de protection

9 Propriétés physiques et chimiques

- · Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
 - · Indications générales
 - · Aspect:

· Forme: Poudre · Couleur: Blanc

Odeur: Spécifique au produit

· valeur du pH: Non applicable.

· Changement d'état

· Point de fusion: Non déterminé.

· Point d'éclair Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gazeux): Non déterminé.

• Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

· **Densité:** Non déterminée.

· Solubilité dans/miscibilité avec

· l'eau: Soluble

• Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- Réactivité
 - · Stabilité chimique
 - · Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

CA -



Page: 5/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.08.2015 Numéro de version 1 Révision: 14.08.2015

Nom du produit: BRUCELLA CONTROL SERUM, Lyoph. (q.s. ad 1 mL)

(suite de la page 4)

11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
 - · Toxicité aiguë

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

26628-22-8 Azide de Sodium

Oral LD50 27 mg/kg (rat) Dermique LD50 20 mg/kg (lapin)

· Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif

12 Informations écologiques

- Toxicité
 - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
 - · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Effets écotoxiques:
 - · Remarque: Nocif pour les poissons.
- · Autres indications écologiques:
 - · Indications générales:

Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

Nocif pour les organismes aquatiques.

- Résultats des évaluations PBT et VPVB
 - · PBT: Non applicable.
 - · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
 - · Recommandation:

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

- · Emballages non nettoyés:
 - · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· No ONU

· ADR, ADN, IMDG, IATA

Néant

(suite page 6)



Page: 6/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 17.08.2015 Numéro de version 1 Révision: 14.08.2015

Nom du produit: BRUCELLA CONTROL SERUM, Lyoph. (q.s. ad 1 mL)

	(suite de la page
 Nom d'expédition des Nations unies ADR, ADN, IMDG, IATA 	Néant
· Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	Néant
· Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	Néant
Dangers pour l'environnement: Polluant marin :	Non
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
Transport en vrac conformément à l'anne de la convention Marpol 73/78 et au recue	il
IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport	Pas de produit dangereux d'après les disposition ci-dessus.
· "Règlement type" de l'ONU:	_

15 Informations réglementaires

- · Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 - · TSCA (Toxic Substances Control Act):

26628-22-8 Azide de Sodium

- Canadian substance listings:
 - · Canadian Domestic Substances List (DSL)

26628-22-8 Azide de Sodium

· Canadian Ingredient Disclosure list (limit 0.1%)

Aucun des composants n'est compris.

· Canadian Ingredient Disclosure list (limit 1%)

Aucun des composants n'est compris.

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

(suite page 7)



Page: 7/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.08.2015 Numéro de version 1 Révision: 14.08.2015

Nom du produit: BRUCELLA CONTROL SERUM, Lyoph. (q.s. ad 1 mL)

(suite de la page 6)

· Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 62 77

CANADA

Bio-Rad laboratories (Canada) Ltd.,

2403 Guenette Montreal,

Montréal (Québec)

H4R 2E9 Canada

Phone: (800) 361-1808 Fax: (514) 334-0872

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Acute Tox. 2: Acute toxicity, Hazard Category 2

Acute Tox. 5: Acute toxicity, Hazard Category 5

Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1 Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3